



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

croissance

Question écrite n° 81148

Texte de la question

M. Élie Aboud interroge M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les chiffres de la croissance au premier trimestre 2015. L'apparent regain de dynamisme pour l'économie en ce début d'année est de toute manière insuffisant. Cet élan est faible et fragile. En effet, la croissance repose sur la consommation des ménages. Elle est donc au mieux conjoncturelle. Aucun élément ne permet de prévoir un développement de l'économie sur le long terme. Les charges d'exploitation sont bien trop lourdes pour que le navire France puisse réellement repartir. L'investissement privé est à la traîne. C'est pourtant le principal facteur de croissance durable. À cette condition seulement, on pourra résorber le déficit, la dette et assainir les comptes de l'État. Sur ce plan, les résultats sont encore loin des objectifs fixés par le Gouvernement et attendus par les partenaires européens. C'est pourquoi il souhaiterait connaître son sentiment à ce sujet et ses intentions.

Texte de la réponse

Avec + 0,6 % de croissance au 1er trimestre 2015, l'économie française est en effet repartie à la hausse. Cette accélération de l'activité n'est qu'en partie due à un rebond de la consommation des ménages : elle reflète d'abord un sursaut marqué de la production manufacturière hors énergie (+ 1,3 % après + 0,1 %), en particulier dans les matériels de transport. Elle traduit aussi la nette amélioration du climat des affaires depuis le début de l'année. L'investissement hors construction des entreprises non financières a en effet augmenté de + 0,9 %, tandis que les projets d'investissements des industriels enregistrent une progression importante (+ 7 % par rapport à l'année 2014). Cela est facilité par de bonnes conditions d'accès au crédit pour les entreprises : selon l'enquête trimestrielle auprès des banques sur la distribution du crédit, les conditions d'octroi de crédit se détendent et la demande de crédit se redresse. Ces résultats encourageants témoignent des fondamentaux solides de l'économie française et de perspectives positives. En effet, si l'investissement a souffert du ralentissement de l'activité durant la crise, il n'existe pas de signes d'un déficit quantitatif au-delà de ce que permet d'expliquer le cycle conjoncturel. L'investissement des entreprises non financières a par ailleurs mieux résisté en France que dans les autres pays de la zone euro. Le taux d'investissement global des entreprises non financières françaises est en effet resté satisfaisant à 23,1 % de la valeur ajoutée en 2014, soit un niveau très proche de celui d'avant crise.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81148

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2015](#), page 4245

Réponse publiée au JO le : [20 septembre 2016](#), page 8476